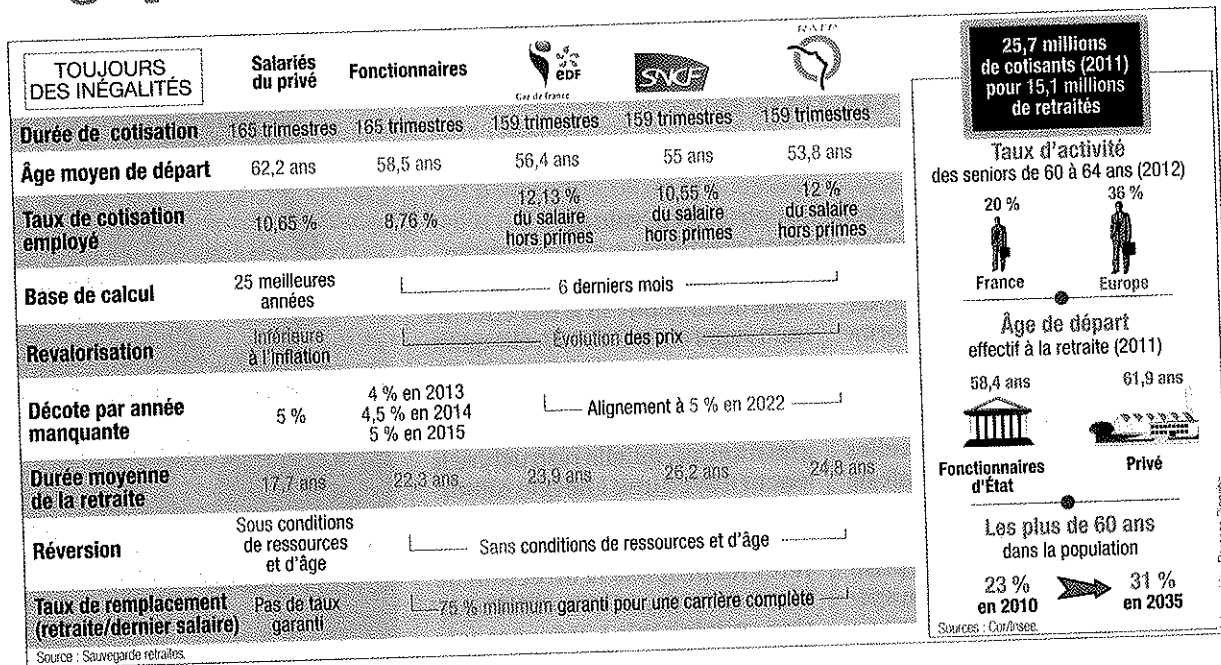


Le graphe. Retraite : le public bat le privé 9 à 0 !



Quel que soit le critère choisi (âge de départ à la retraite, taux de cotisation, période de référence, réversion ou taux de remplacement), les fonctionnaires ou les salariés

du secteur public sont systématiquement mieux traités que ceux du secteur privé. Cette inégalité rend d'autant plus difficile tout projet de réforme.